



RAPPORT N° LOI2019-06-02

Date	Le 3 juin 2019
Soumis par	Jean-Luc Jubinville
Objet	Stationnement du parc Deschamps
# du dossier	R04 DES

1) **NATURE / OBJECTIF :**

Le but du présent rapport est d'approuver les fonds nécessaires afin de procéder avec la construction d'un stationnement le long de la rue Mercury qui desservira les utilisateurs du parc Deschamps.

2) **DIRECTIVE/POLITIQUE ANTÉCÉDENTE :**

Lors de la présentation des amendements proposés au budget 2019, les Services communautaires furent mandatés de rédiger un rapport pour le conseil municipal expliquant les aspects budgétaires et logistiques entourant la construction d'un stationnement le long du chemin Mercury.

3) **RECOMMANDATION DU SERVICE :**

QU'IL SOIT RÉSOLU que le comité plénier recommande au Conseil de transférer 36 762\$ de la réserve des chemins et 23 238\$ de la réserve d'équipement vers le projet de stationnement du parc Deschamps, pour établir un budget de 60 000\$, afin de procéder à la construction d'un stationnement le long de la rue Mercury afin de desservir les utilisateurs du parc Deschamps.

BE IT RESOLVED that the Committee of the Whole recommends that Municipal Council authorizes the transfer \$36,762 from the road reserve and \$23,238 from the equipment reserve to establish a \$60,000 budget in order to proceed with the construction of a parking lot along Mercury Street to accommodate the users of the Deschamps Park.

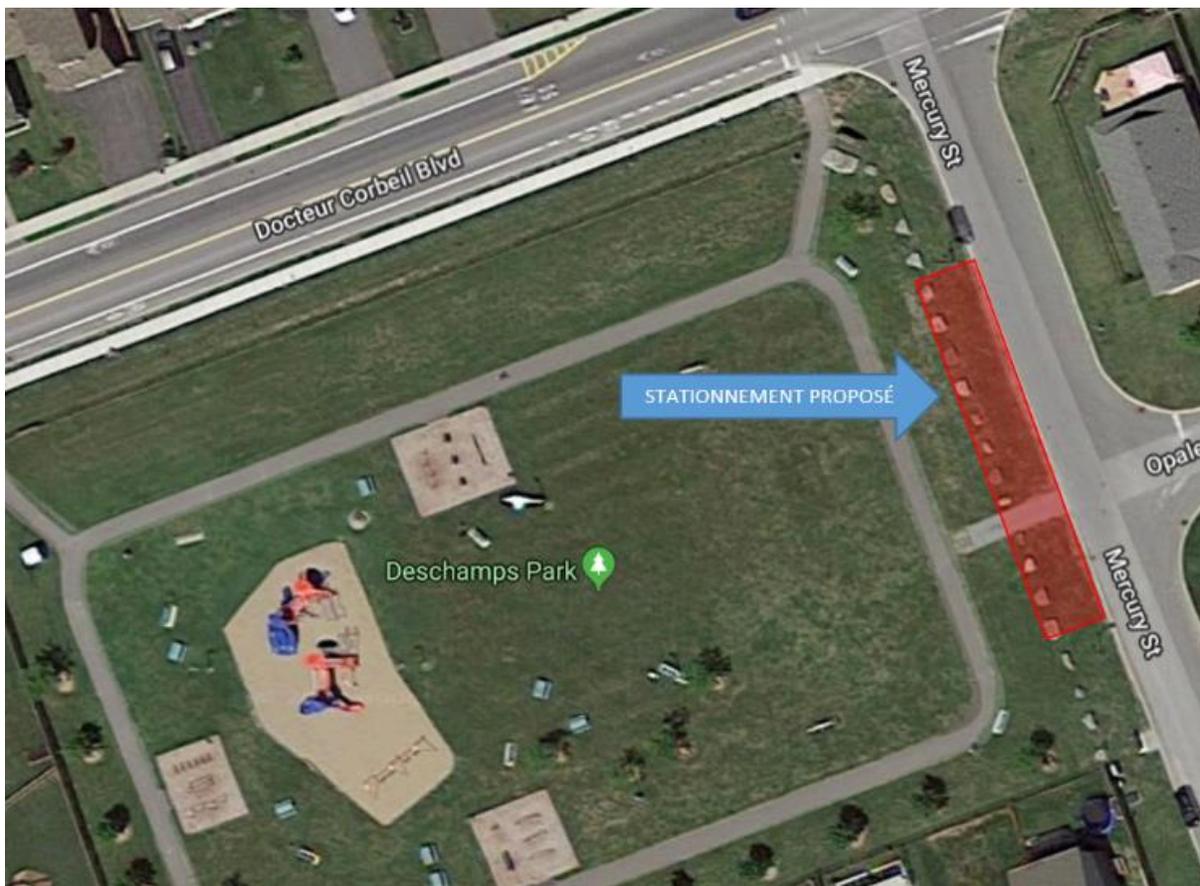
4) **HISTORIQUE :**

Dû au surplus budgétaire 2019 le conseil municipal a redirigé une partie de ces fonds vers divers projets. L'un des projets qui fût identifié est le stationnement du parc Deschamps.

Le conseil municipal a mandaté les Services communautaires de revenir au conseil avec un rapport afin d'identifier les étapes du projet et les considérations financières.

5) **DISCUSSION :**

Emplacement : Le stationnement sera situé le long de l'avenue Mercury. Voir schéma ci-dessous.



Étapes et échéancier : Voici une aperçue rapide des étapes du projet et d'un échéancier très approximatif :

ÉTAPES À SUIVRE	ÉCHÉANCIER
Rapport conseil – Approbation des fonds – 1 ^{ère} lecture	3 juin 2019
Rapport conseil – Approbation des fonds – 2 ^e lecture	17 juin 2019
Conception et préparation des documents de soumission	18 juin au 5 juillet 2019
Processus de soumission	5 juillet au 26 juillet 2019
Signature du contrat	30 juillet

Travaux	Septembre 2019 – Tout dépendant de l'horaire de l'entrepreneur choisi
---------	-----------------------------------------------------------------------

Estimé des coûts : Comme les plans et devis du projet n'ont pas été rédigés, il est difficile d'avoir un estimé précis des coûts totaux. Toutefois, les Services communautaires ont effectué un projet très similaire au parc Jules Saumure en 2018 ce qui permet d'avoir une excellente idée des coûts. Ceci dit, le service est d'avis qu'un montant de 60 000\$ couvrira l'ensemble des coûts du projet.

Nombre de stationnements : Une première analyse rapide du projet nous laisse croire que le stationnement pourra accueillir entre 12 et 15 véhicules. L'un des espaces de stationnement sera réservé aux personnes à mobilité réduite.

Sécurité des utilisateurs : Le parc est très achalandé ce qui engendre un surplus de véhicules en bordure des routes adjacentes au parc. Les jeunes familles qui embarquent et débarquent des véhicules en bordure d'une route achalandée sont plus à risque au niveau des accidents. Un nouveau stationnement permettra aux utilisateurs de stationner et d'utiliser le parc en toute sécurité.

6) **CONSULTATION :**

N/A

7) **RECOMMANDATION OU COMMENTAIRES DU COMITÉ :**

N/A

8) **IMPACT FINANCIER (monétaire/matériaux/etc.):**

Les Services communautaires estime que le coût total du projet s'élèvera à 60 000\$. Voici donc en résumer les sources de financement proposées :

REVENUS		
BUDGET - 2019		60 000 \$
Réserve des chemins	36 762 \$	
Réserve d'équipement	23 238 \$	
REVENUS - TOTAL		60 000 \$
DÉPENSES		
Conceptualisation et supervision		3 000 \$
Travaux		50 000 \$
Contingence		7 000 \$
DÉPENSES - TOTAL		60 000 \$

Choix des réserves : Il n'y a aucune réserve appropriée qui possède les fonds nécessaires pour absorber l'ensemble des coûts du projet. Toutefois, le Conseil a le pouvoir de décider d'utiliser une autre réserve tel que la réserve d'équipement. Cette réserve a un solde disponible de 154 000\$ en date du 23 mai 2019.

Si les fonds ne sont pas tous utilisés ils seront retournés dans la réserve.

9) **IMPLICATIONS LÉGALES :**

N/A

10) **GESTION DU RISQUE (RISK MANAGEMENT) :**

N/A

11) **IMPLICATIONS STRATÉGIQUES :**

N/A

12) **DOCUMENTS D'APPUI :**

Aucun